



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26862>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **24-26862**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CCIT du Puy de dôme

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000772700014

Ville : Clermont-ferrand

Code postal : 63037

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 63

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 2463P01MP

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marches@puy-de-dome.cci.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (cf. DC1 - déclaration du candidat) Le justificatif d'attribution par l'INSEE d'un numéro d'identification (SIRET...) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Le candidat devra présenter un chiffre d'affaires minimum de 530 000euro(s) sur l'un des 3 derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) Certificats de qualifications: Qualibat 1112 ou référence équivalente Qualibat 1161 ou référence équivalente

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DEMOLITION - CURAGE EN VUE DE L'EXTENSION ET REHABILITATION DU SIEGE DE LA CCI DU PUY DE DÔME CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : DEMOLITION - CURAGE EN VUE DE L'EXTENSION ET REHABILITATION DU SIEGE DE LA CCI DU PUY DE DÔME CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Lieu principal d'exécution du marché : 14 Rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Visite collective : sur site le 13 mars 2024 à 10h Contact: SEXTANT Architecture, sextant63@sextant-architecture.com.

Autres informations complémentaires : La présente consultation s'inscrit dans une opération globale de travaux relative à la réhabilitation - extension d'un bâtiment pour l'implantation du siège de la CCI du Puy de Dôme Clermont Auvergne Métropole. Cette opération fera l'objet d'une consultation fin mars 2024 et est constituée des lots suivants: Lot 2 Terrassements - VRD Lot 3 Gros oeuvre Lot 4 Bardage - Vetage Lot 5 Etanchéité Lot 6 Serrurerie - Métallerie Lot 7 Menuiseries extérieures aluminium - Occultation Lot 8 Menuiseries intérieures bois - Bardage bois - Parquets - Signalétique Lot 9 Agencement - Mobiliers Lot 10 Plâtrerie - Isolation - Faux-plafonds - Peinture - Nettoyage Lot 11 Revêtements de sols souples Lot 12 Revêtements céramiques Lot 13 Ascenseurs Lot 14 Electricité CFO - CFA - SSI - Désenfumage Lot 15 Chauffage - Ventilation - Rafraichissement - Plomberie sanitaire Lot 16 Aménagements paysagers - Espaces verts - Mobiliers extérieurs Lot 17 Photovoltaïque Critères d'attribution: Prix des prestations: 55% Valeur technique (30%) appréciée à travers les 3 sous-critères suivants: - Sous-critère 1: Moyens humains et matériels affectés au chantier 10% - Sous-critère 2: Phasage des travaux avec enchaînement des tâches et optimisation éventuelle 10% - Sous-critère 3: Méthodologie et adéquation de processus de l'entreprise avec les travaux à réaliser 10% Développement durable (15%) à travers les 2 sous-critères suivants; Sous-critère 1: Garanties pour le respect des dispositions environnementales 5% Sous-critère 2: Réemploi et valorisation des matériaux et équipements 10% Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Précision sur la durée des travaux: 2 mois dont 15 jours de préparation Procédure de recours: instance chargée des recours: Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND cours Sablon CS 90129 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 Téléphone : 04 73 14 61 00 Télécopie : 04 73 14 61 22 (greffe) 04 73 14 61 29 (documentation) Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Voies de

recours: - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2024